



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Nogentais

SEANCE DU 13 FÉVRIER 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
40	27	27 + 9 pouvoirs

Date de convocation 7 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize février à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu salle de l'agora (petit volume) de Nogent-sur-Seine, sous la présidence de **Raphaële LANTHIEZ**, présidente.

Présents : Vincent BARAT, Alain BARAYON, Philippe BERGNER, Estelle BOMBERGER-RIVOT, Mireille BOUCHEZ, Jean-Marie BOURGOIN, Alain BOYER, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Barbara CARPANESE, César CORNAZ, Gérard DELORME, Denis DESMARES, Murielle DOUSSOT, Olivier DOUSSOT, Didier DROY, Yolande FRANCOIS, James GEORGET, Raphaële LANTHIEZ, Gilbert LEMAUR, Xavier MASSON, Jean-Yves MATHIAS, Maxence MEUNIER, Michelle MONOS, Gilbert PERNIN, Benoît SAVOURAT, Eric SAVOURE, Emmanuelle STEIB.

Absents : Guy DOLLAT, Bénédicte HOUDRÉ, Lydie HUGUENOT, Michel JEROME, Frédéric LENOUEVEL, Patrick RAMIER, Jacques VAJOU.

Représentés : Claude BACHOT à Didier DROY, Jean-Jacques BOYNARD à Raphaële LANTHIEZ, Loïc CHAMPION à Murielle DOUSSOT, Véronique CHOISELAT à Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Alain DAMASSE à Estelle BOMBERGER-RIVOT, Bernadette GARNIER à Gilbert LEMAUR, Damien GUERINOT à Barbara CARPANESE, Pierre MATHY à Alain BARAYON, Chantal OUDARD à Jean-Yves MATHIAS.

Monsieur Vincent BARAT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Motion de soutien aux agriculteurs (rapporteur: Raphaële LANTHIEZ) - transmission ultérieure

N° de délibération : 2024_09

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
27	9	36	0	0	0

Face au cri d'alarme de nos agriculteurs qui nous émeut et nous concerne tous, le Conseil Communautaire tient, par cette motion, à apporter tout son soutien aux agriculteurs et à la ruralité.

Nous, élus ruraux, connaissons bien nos cultivateurs, nos éleveurs et nos producteurs de légumes, de fruits et de lait. Par leur travail engagé, ces hommes et ces femmes nous nourrissent, façonnent nos paysages et font rayonner nos territoires avec des productions de caractère et de qualité.

Nous sommes profondément attachés à nos cultivateurs, éleveurs et producteurs de légumes, fruits et de lait qui ont su, au fil des années, s'adapter, innover et faire face à des enjeux majeurs. Ils ont bâti l'une des meilleures agricultures du monde, l'une des plus sécurisée, l'une des plus durable.

L'Aube, grande région agricole, ne peut se passer des agriculteurs. Les emplois directs et indirects générés par l'agriculture sont une ressource inestimable pour l'activité économique et le rayonnement de nos territoires.

Comme 82 % des Français qui soutiennent le mouvement, nous sommes sensibles au désarroi des agriculteurs face aux contraintes administratives, financières et normatives parfois contradictoires qui pèsent sur eux.

Les Maires et les Elus Communautaires sont profondément attachés à l'équilibre de la ruralité et à la pérennité de son modèle agricole, de son indépendance et de meilleures conditions d'exercice de la profession.

Ce sont des conditions indispensables.

En tant que Maires, nous sommes aussi confrontés au quotidien à cette bureaucratie galopante qui nous empêche de mener correctement notre mandat.

Ce cri d'alarme à l'échelle européenne, nous le partageons. Il doit être entendu par le gouvernement et conduire enfin à un travail de fond pour lutter contre ces contraintes excessives dans tous les domaines.

Les élus de la Communauté de Communes du Nogentais, à l'unanimité, invitent tous les élus locaux à s'unir pour appuyer les démarches constructives et relayer cette motion aux responsables professionnels agricoles et aux élus en charge des questions agricoles dans le Grand Est, en France et en Europe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 14 février 2024

Pour extrait conforme

Raphaële LANTHIEZ, Présidente



Raphaële LANTHIEZ

Raphaele LANTHIEZ
2024.02.14 14:11:04 +0100
Ref:5976870-8935272-1-D
Signature numérique
Présidente